



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

retombées touristiques des événements sportifs

Question au Gouvernement n° 1126

Texte de la question

RETOMBÉES TOURISTIQUES DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

M. le président. La parole est à M. Benjamin Dirx, pour le groupe La République en marche.

M. Benjamin Dirx. Monsieur le Premier ministre, le Président de la République a fixé un objectif de 100 millions de touristes en France à l'horizon 2020. Parallèlement à cela, notre pays a obtenu l'organisation de nombreux grands événements sportifs internationaux, dont la Coupe du monde de football féminine en 2019, la Coupe du monde de rugby en 2023 et, en guise d'apothéose, les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

C'est pourquoi vous m'avez confié, monsieur le Premier ministre, une mission, sous l'égide de Laura Flessel et de Jean-Baptiste Lemoyne, visant à optimiser les retombées touristiques des grands événements sportifs organisés en France. Avec les commissionnés Pascale Roque, Laurent Queige et Patrick Doussot, nous vous avons remis à l'occasion du dernier comité interministériel du tourisme un rapport comprenant vingt et une mesures.

Dans nos recommandations, nous développons plusieurs axes, dont un qui fait en ce moment l'actualité à l'Assemblée nationale et qui saura toucher nos concitoyens : la formation professionnelle. En effet, il nous semble primordial, si nous voulons que les touristes viennent et reviennent en France, d'avoir une politique d'accueil ambitieuse. C'est pourquoi nous proposons, entre autres, le lancement d'un concours national de l'hospitalité, ainsi que la création d'un certificat de qualification professionnelle spécifique, qui permettrait l'acquisition de compétences transversales, communes à divers secteurs professionnels.

Plus généralement, avec ces vingt et une mesures, nous souhaitons que ces grands événements participent non seulement au rayonnement de la France, mais aussi et surtout, puisque telle est notre politique, à la valorisation de l'ensemble de notre territoire.

Pourriez-vous, monsieur le Premier ministre, m'indiquer les mesures que vous retiendrez et, plus généralement, les moyens mis en place par le Gouvernement pour développer l'activité touristique en France ?
(*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Merci beaucoup, monsieur le député, pour le travail que vous avez conduit en liaison avec les professionnels et les représentants du monde associatif. La semaine dernière, lors du comité interministériel du tourisme présidé par le Premier ministre, vous avez rendu des conclusions très importantes en vue de mieux accueillir les grands événements sportifs internationaux et faire en sorte qu'ils aient des retombées en matière de tourisme.

M. Éric Straumann. Il faut développer le métier de bagagiste : il a un avenir ! (*Sourires.*)

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État. Ce sera le cas dès cette année avec la Ryder Cup et avec les Gay Games. Laura Flessel y travaille avec ardeur. Vous l'avez évoqué, il y aura en 2019, 2023 et 2024 d'autres échéances importantes, que nous devons d'ores et déjà anticiper et intégrer dans notre stratégie touristique. Ces grands événements sportifs internationaux ont bien entendu de très fortes retombées économiques sur l'ensemble de nos territoires, qu'il s'agisse de Paris ou de l'ensemble de nos régions.

Pensons à l'Euro 2016, qui a eu plus d'1 milliard d'euros de retombées. Pensons aux Jeux olympiques de 2024, dont il est prévu qu'ils auront entre 5 et 10 milliards d'euros de retombées dans la décennie à venir. Nous avons donc l'impérieuse nécessité de mobiliser l'ensemble des administrations et des partenaires. Dans cette optique, nous souhaitons rendre opérationnelles un certain nombre des recommandations que vous avez émises.

D'abord, il s'agit de mettre le paquet sur la formation – d'ailleurs, le prochain comité interministériel du tourisme lui sera dédié. Ensuite, il faut faire en sorte que ces événements soient des accélérateurs d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ; c'est ce à quoi nous veillerons avec Sophie Cluzel. Il convient aussi de faire le lien avec le tourisme d'affaires, ainsi qu'avec le *shopping*, pour que tous nos commerces de détail puissent en profiter ; des mesures ont ainsi été prises concernant la détaxe.

M. Laurent Furst. Et la taxation des résidences secondaires ?

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État. Bref : avec vous, avec tous les professionnels, nous souhaitons rester les champions du monde du tourisme ! Merci, monsieur le député, pour vos propositions.
(*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Benjamin Dirx](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1126

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juillet 2018](#)